

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun

Séance du 05 juillet 2023

Délibération n°DE_2023_07_002

Nombre de délégués : 24
Quorum : 13
Votants : 17 dont 2 suppléants

RF
Préfecture de la Meuse

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 06/07/2023
055-200088961-20230705-DE_2023_07_002-DE

L'an deux mille vingt-trois et le cinq juillet, à 18 heures 30, le Conseil Syndical du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de Verdun, légalement convoqué en date du 29 juin 2023, s'est réuni en Communauté de Communes du Pays de Montmédy, sous la présidence de Monsieur Julien DIDRY.

Ont pris part au vote :

Monsieur Julien DIDRY, Monsieur Jean-Marie ADDENET, Monsieur Antoni GRIGGIO, Monsieur Fabrice BEAUMET, Monsieur Régis BROCARD, Madame Dominique AARNINK GEMINEL, Monsieur Eric DUMONT, Monsieur Régis AUBRY, Monsieur Sébastien JADOUL, Monsieur Jean-Marie MISSLER, Monsieur Pascal PIERRE, Monsieur Romuald LEPRINCE, Monsieur Jean-Michel NICOLAS, Monsieur Jean-Paul COLIN, Monsieur Jean-Christophe PATON, Monsieur Stephane PERRIN, Monsieur Romuald COLLET

Monsieur Eric DUMONT est désigné secrétaire de séance.

8.4 - Désignation des membres du Groupe d'Action Local (GAL) - Leader 2023 - 2027

Monsieur Julien DIDRY, Président, expose ce qui suit :

"Dans le cadre de la programmation Leader 2023 – 2027, le Comité de Programmation est l'organe décisionnel du Groupe d'Action Local (GAL) du Pays de Verdun. Il est composé de 50% d'élus et 50% de représentants de la société civile impliqués dans la vie du territoire et en lien avec la stratégie.

Le Comité de Programmation est composé de 18 membres titulaires avec voix délibérative et de 18 membres suppléants répartis en 2 collèges privé et public. Chaque collège compte 9 membres titulaires et autant de suppléants.

Le PETR du Pays de Verdun bénéficie d'un siège de titulaire et d'un suppléant au sein du collège public.

Considérant les statuts du PETR, il vous est demandé de désigner un membre titulaire et un suppléant pour représenter le PETR du Pays de Verdun au Comité de Programmation LEADER du GAL Pays de Verdun."

Entendu l'exposé qui précède,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Syndical

DESIGNE Monsieur Julien DIDRY comme représentant titulaire du PETR du Pays de Verdun au Comité de Programmation LEADER 2023 - 2027 du GAL Pays de Verdun,

DESIGNE Monsieur Jean-Michel NICOLAS comme suppléant.

Ont délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie certifiée conforme par le Président.

Le Président,

Julien DIDRY

